



Prévenir et régler efficacement les différends sportifs

Marie-Claude Asselin, Directrice exécutive
Montréal, le 6 mai 2011



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



PLAN

- Introduction du CRDSC
- Politiques et règlements
 - Sources de conflits
 - Pour prévenir les conflits
- Aux prises avec un différend?
- Discussion & Questions



CE QU'EST LE CRDSC

- Organisme sans but lucratif
- Siège social - Montréal
- 100% financé par Sport Canada
- Prévention et règlement des différends sportifs
- Services au niveau national
- Services dans les deux langues officielles



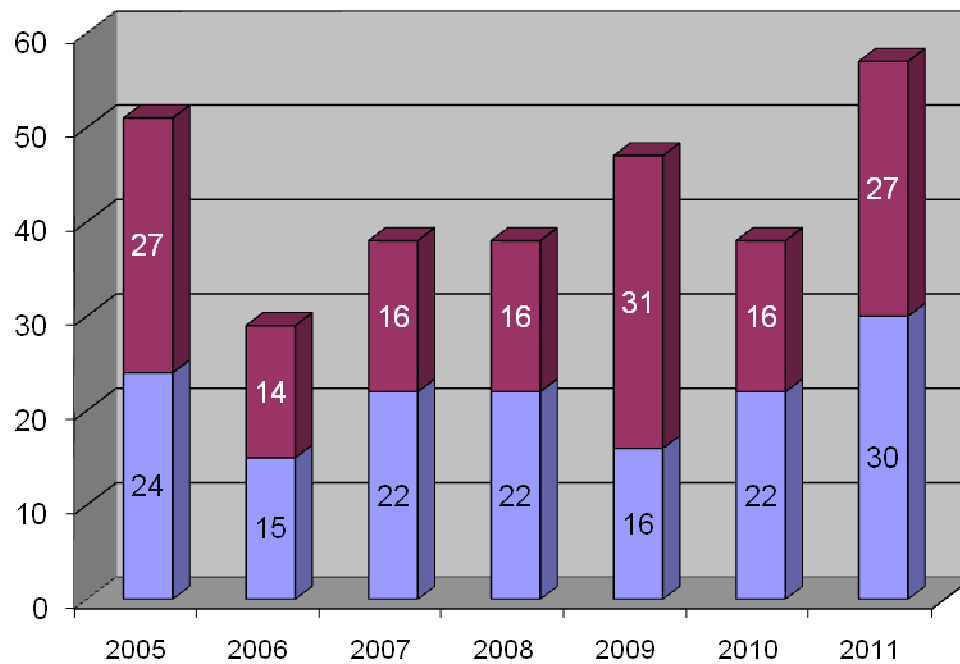
QUI EST LE CRDSC

- ❑ 4 employés à temps plein
- ❑ 46 arbitres et médiateurs professionnels (partout à travers le Canada)
- ❑ Conseil d'administration de 12 personnes (nommées par le Ministre)



OPÉRATIONS DU TRIBUNAL

Nombre de dossiers par année



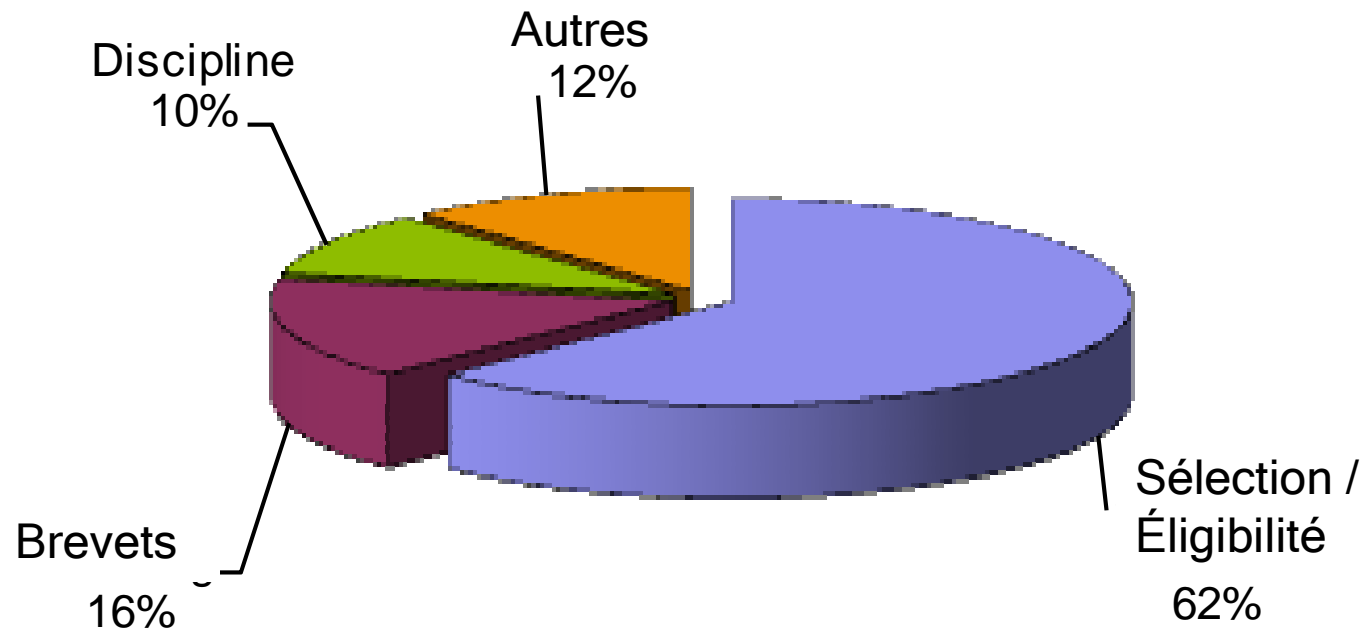
Dopage

Ordinaire



OPÉRATIONS DU TRIBUNAL

Type de différends non-reliés au dopage





Publications

Aux prises avec un différend sportif?

As-tu l'impression...

- d'avoir été déclaré(e) inéligible à la compétition par erreur?
- d'être injustement exclu(e) d'une équipe?
- d'avoir reçu une sanction inadéquate dans une affaire disciplinaire?



SELECTION CRITERIA FOR MAJOR EVENTS IN SPORT

Guidelines and Tips



CARDING PROCESS

Guidelines and Tips



Bulletin / Résumés de dossiers

EN ZONE NEUTRE
Nouvelles et événements du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

Ombudsmans des équipes olympiques et paralympiques
par Sophie De Koninck et Jeff Palamar

Je suis ravie et fière d'avoir été choisie pour accompagner l'équipe canadienne aux Jeux Olympiques de Beijing en août prochain. J'y agirai en tant qu'ombudsman de l'équipe. Je me suis toujours intéressée au sport. J'ai d'ailleurs enseigné la natation pendant plusieurs saisons, tant en piscine que dans un camp de vacances, dans les eaux d'un lac ontarien. La pratique sportive continue à occuper une place importante dans ma vie quotidienne, en complément de ma vie professionnelle d'avocate. Après avoir fait partie de l'équipe d'un important cabinet d'avocats national, je me suis jointe il y a quelques années à la Stans dans Life, où je continue à pratiquer le droit corporatif. Les voyages internationaux, notamment en Europe, en Afrique, en Australie et tout particulièrement en Asie, font aussi partie intégrante de ma vie. Des séjours prolongés, tant dans plusieurs pays du Sud-est asiatique qu'en Chine même, m'ont beaucoup appris sur le monde asiatique. Je parle couramment mandarin, que j'ai d'abord étudié à l'Université nationale de Singapour et que j'ai pu perfectionner lors d'un stage à l'Ambassade du Canada à Beijing. À cette occasion, j'ai notamment eu comme mandat de négocier avec des interlocuteurs chinois. À Montréal même, j'en ai aussi eu un mandat de mentor auprès d'une délégation de juges chinois qui réalisaient un stage de formation auprès de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Mon trilinguisme (français, anglais, mandarin) s'est alors révélé très utile. Enfin, je suis membre du Conseil d'administration de l'Association commerciale Hong Kong - Canada (section de Montréal). Cet été, il me fera plaisir de contribuer à ma façon au succès des athlètes canadiens. Je leur souhaite à tous et chacun le meilleur des succès aux Jeux Olympiques de Beijing. Je m'assurerai que tout ce déroule dans une justice efficace. ■

Je suis honoré d'avoir été nommé ombudsman des athlètes à l'occasion des Jeux d'été paralympiques 2008 à Beijing. Je suis avocat et mes champs d'expertise sont le droit du travail et de l'emploi. J'ai également reçu une formation d'arbitre et, pendant plus de dix ans, j'ai agi comme chargé de cours à l'université du Manitoba. Le sport et la forme physique sont importants pour moi et pour ma famille tant au niveau personnel que professionnel. Je conseille Sport Manitoba et offre de l'aide à diverses organisations sportives provinciales en matière d'emploi, d'administration, des droits de l'homme et de sport. J'ai représenté des athlètes ayant reçu des suspensions émises par CCEES, une université locale faisant face à un processus disciplinaire du SIC, et un organisme national de sport pour des appels de sélection devant le CRDSC. Être l'entraîneur de l'équipe récréative de soccer de ma fille est une source de défi et de bonheur pour moi. Mon cabinet, Taylor McCaffrey LLP, est extrêmement actif dans la communauté et dans le sport.

Ncube and Garcia v. CAWA

Dispute Summary

At the wrestling Olympic Trials held in December 2007, Mr. Cleopas Ncube and Mr. Haislan Garcia met in the final of the 66kg division. While leading the final, Mr. Ncube was injured by a manoeuvre by Mr. Garcia which is against the rules. As Mr. Ncube was unable to continue, Mr. Garcia was declared the winner.

Following an appeal by Mr. Ncube, the Executive Committee of the Canadian Amateur Wrestling Association ordered a one time wrestle-off between the two wrestlers.

Both Mr. Ncube and Mr. Garcia subsequently appealed to the SDRCC, each seeking to be declared the winner of the Olympic Trials.

Sport Dispute Resolution Centre of Canada



Site Internet / Jeu interactif



Home | [Contact Us](#) | [Sitemap](#) | [Links](#) | [Français](#) Search: **GO**

SPORT DISPUTE RESOLUTION CENTRE OF CANADA

[Centre](#) | [Dispute Resolution Secretariat \(Tribunal\)](#) | [Media Centre](#) | **Information Portals:**

- [Team Selection](#)
- [Carding](#)
- [Doping](#)
- [Discipline & Others](#)
- [Appeal Policies](#)

...e Resolution Centre of Canada (SDRCC). We're Canada's help prevent and resolve disputes at the highest levels of the

...nd valuable information as its previous version and even more. ...rgest on-line collections of reference materials and practical tools ...es, coaches, officials, administrators, national and multi-sport

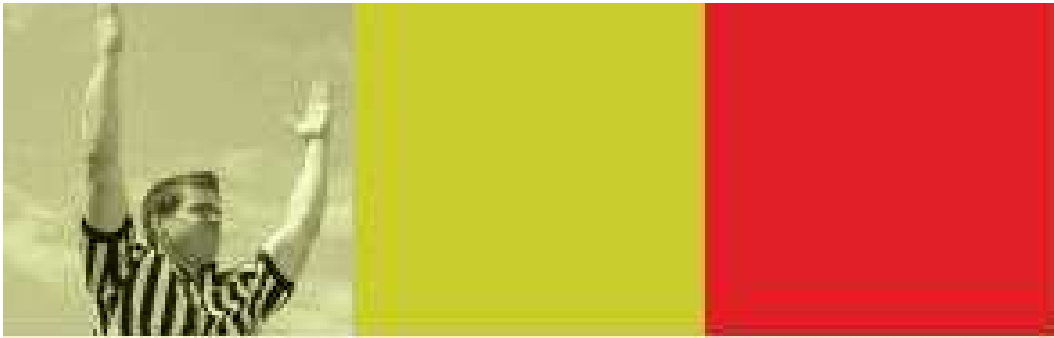
...regularly and new content will be integrated frequently. So come

Should you have specific questions or comments about SDRCC, please [write us](#), call toll-free: 1-866-733-7767 or fax toll-free: 1-877-733-1246.

Recent Decisions	News
Robichaud & CCES Canadian Centre For Ethics In Sport (CCES) (Claimant)	In the Neutral Zone newsletter (February 2010) Now Available!



Scénarios 6 et 20



SCÉNARIO #6

Retour





SCÉNARIO #20

Retour





Politiques et règlements

Sources de conflits



SURVOL / QUESTIONNEMENT

- Votre sport a-t-il des politiques de règlement de différends ou d'appel ?
- Savez-vous où les trouver ? Les connaissez-vous ? Comment les appliquer ?
- Si une décision était rendue, seriez-vous en mesure de juger si elle est conforme à ces politiques ?
- Comment les athlètes et autres membres de votre fédération sont-ils informés des règlements qui les concernent ?



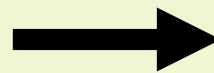
Politiques et règlements Pour prévenir les conflits



CAUSES ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION

Décideur

- ❑ ***n'a pas l'autorité***
- ❑ ***n'a pas la compétence***
- ❑ ***ne connaît pas le règlement***
- ❑ ***l'interprète différemment***



Politiques bien écrites

Communication des politiques

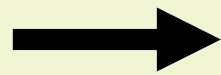
Prises de décisions conformes aux politiques et règlements

Formation des bénévoles



CAUSES ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION

***Décideur en
conflit
d'intérêts***



***Politique claire sur les
conflits d'intérêts***

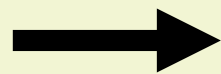
***Mécanismes de contrôle /
approbation impliquant
plusieurs individus***

***Prises de décisions
conformes aux politiques
et règlements***



CAUSES ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION

***Décisions
incohérentes
d'une fois à
l'autre***



Tenue de livres de minutes

Archivage de documents

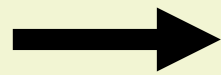
***Processus de transition et
transfert d'information***

Formation des bénévoles



CAUSES ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION

Plaignant ne connaît pas ou ne comprend pas les règlements



Politiques bien écrites

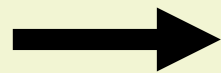
Communication des politiques

Orientation des membres



CAUSES ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION

***Plaignant
perçoit une
injustice***



***Processus décisionnel
clair, bien fondé, juste et
transparent***

***Politique claire sur les
conflits d'intérêts***

***Respect des principes de
justice naturelle***



Aux prises avec un différend?



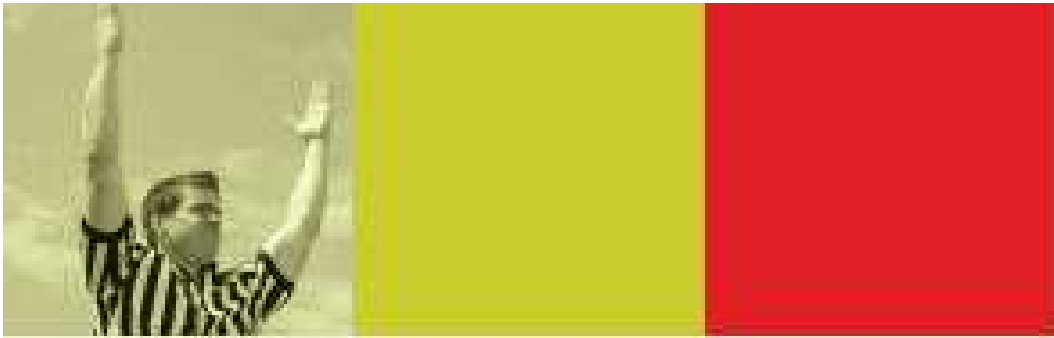
Scénarios 14 et 17



SCÉNARIO #14

Retour





SCÉNARIO #17

Retour





Lorsqu'un différend survient :

- Prendre du recul
- Identifier les parties affectées et leurs positions, intérêts ou inquiétudes
 - Identifier la source du problème
- Identifier les ressources et moyens pour le résoudre (constitution, politiques, règlements, etc.)



Gérer les perceptions

- ❑ La personne lésée se perçoit comme victime
 - ❑ La personne lésée doit avoir confiance au processus
- ❑ Une tierce partie peut aider de plusieurs façons



Une partie neutre peut aider les parties à:

- extraire les émotions du problème
- communiquer poliment et calmement
- comprendre leurs points de vue respectifs
- chercher des solutions qui satisfont leurs besoins
- rétablir les liens interpersonnels détériorés



PRINCIPES DE JUSTICE NATURELLE

- Être dûment avisé de la plainte et du processus
 - Être avisé afin de pouvoir être présent ou représenté à l'audience
- Avoir droit de réfuter la plainte, fournir preuve et arguments, présenter des témoins
 - Être entendu par des individus indépendants exempts d'apparence de conflit d'intérêts
 - Être entendu dans un délai raisonnable



Motifs d'appels les plus courants

- prendre une décision **sans avoir l'autorité ou la compétence** nécessaire;
- **ne pas respecter les procédures** présentées dans les règlements administratifs ou politiques;
- prendre une décision **influencée par un préjugé** (manque d'objectivité);
- exercer un **pouvoir discrétionnaire** dans un **but illégitime**;
- prendre une décision nettement **déraisonnable ou injuste**



Ressources

- ❑ Politique d'appel de votre fédération (obligatoire si...)
- ❑ **Pour les athlètes: Sport Solution (AthletesCAN)**
 - ❑ Droit d'appel au CRDSC (obligatoire si...)
 - ❑ **Programme Pro Bono du CRDSC**
- ❑ Inclure clause de médiation ou arbitrage à vos autres ententes, contrats

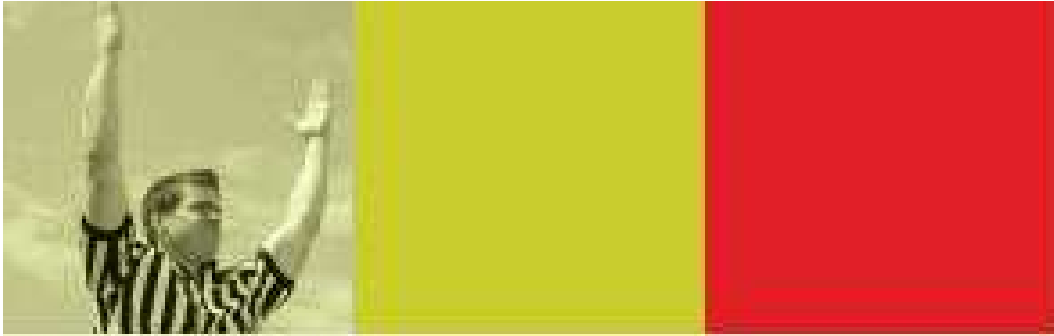


SERVICES POUR RÉMUNÉRATION

- Limites de compétence dues aux ententes de contribution actuelles**

- Possibilités pour organismes non-subventionnés**
 - Payer les frais (moins chers que les tribunaux civils)

 - Faire payer quelqu'un d'autre...?



www.crdsc-sdrcc.ca

www.sdrcc.ca

www.crdsc.ca